



LISTE  
**3**

# Du **Cœur** dans notre **Ville** !

Programme du **PS**  
d'Ottignies-Louvain-la-Neuve  
pour les années 2019 à 2024



## Table des matières

<b>Introduction</b>	<b>1</b>
<b>La bonne gouvernance d'une Ville est essentielle</b>	<b>3</b>
<b>Action sociale</b>	<b>3</b>
La santé pour tous	3
L'accueil des bambins	5
Un véritable soutien à nos aînés	6
Une meilleure intégration des personnes porteuses d'un handicap	7
Une véritable cohésion sociale	9
<b>La jeunesse est l'avenir</b>	<b>11</b>
<b>Promouvoir davantage la participation citoyenne</b>	<b>12</b>
<b>Aménagement du territoire et urbanisme</b>	<b>14</b>
<b>Une mobilité adaptée</b>	<b>15</b>
<b>Des logements de qualité accessibles à tous</b>	<b>16</b>
<b>Infrastructures et performance énergétique</b>	<b>18</b>
<b>Un environnement de qualité pour tous</b>	<b>20</b>
<b>Un enseignement à la pointe</b>	<b>22</b>
<b>Ecosocialisme et Emploi</b>	<b>24</b>
<b>Vivre en paix et en sécurité est un droit pour toutes et tous</b>	<b>25</b>
<b>Un véritable pôle culturel</b>	<b>27</b>
<b>Une Ville toujours plus sportive</b>	<b>28</b>
<b>Une Ville ouverte sur le monde</b>	<b>30</b>
<b>Vivre ensemble et Laïcité</b>	<b>31</b>

# Du Cœur dans notre Ville !

Ottignies-Louvain-La-Neuve est une Ville où il fait bon vivre.

Nous bénéficions sur notre territoire de nombreux atouts qui améliorent notre vie et dont les habitants des communes environnantes nous envient dans de nombreux domaines, comme notamment :

- ✓ la culture (théâtres, centre culturel, salles de spectacles, cinémas, ...)
- ✓ l'enseignement (nombreuses écoles primaires et secondaires, des hautes écoles et une université de renommée internationale, ...)
- ✓ le sport (plusieurs complexes sportifs où il est possible de pratiquer quasiment tous les sports)
- ✓ la santé (hôpital reconnu, un centre neurologique, des maisons médicales, une coordination de soins à domicile, ...)
- ✓ l'action sociale (CPAS performant, label Handycity, accueil des réfugiés, ...)
- ✓ la mobilité (une des gares wallonnes parmi les plus importantes, les gares de bus, les parkings malins)
- ✓ le commerce (centres commerciaux, magasins Bio, circuits courts)
- ✓ l'éducation (de l'accueil de la petite enfance aux doctorants dans de multiples disciplines)
- ✓ la jeunesse (deux maisons de jeunes, une cellule de développement communautaire, des éducateurs de rue, ...)
- ✓ la ruralité (une ville à la campagne avec de nombreux espaces verts et des lieux bucoliques), ...

Bien que l'IWEPS (Institut wallon de l'Évaluation, de la Prospective et de la Statistique) ait déclaré en 2014 que notre Ville présentait les meilleures conditions de bien-être de toute la Wallonie, tout n'est pas encore parfait. Il est donc essentiel pour nous de pouvoir continuer notre action dans les 6 années à venir. Les réalisations initiées par le PS dans la majorité, grâce à une équipe dont le travail fut mené avec sérieux, professionnalisme et engagement durant la mandature qui se termine, nous poussent à vouloir encore améliorer la situation de chacun, dans la limite du pouvoir communal.

Sous la bannière du **PS**, nous nous engageons à vous écouter, à relayer vos demandes, à concrétiser les engagements que nous prenons et dont vous pourrez prendre connaissance dans les pages qui suivent.

Nous y mettrons **plus de cœur encore** grâce aux représentants de la société civile qui nous ont rejoint et figurent, à nos côtés, sur cette liste rajeunie et mixte car nos candidats sont implantés dans chaque quartier d'Ottignies-Louvain-la-Neuve.

En composant le programme pour cette campagne nous n'avons pas voulu émettre de grandes promesses électoralistes, mais faire en sorte que tous les aspects primordiaux soient repris de manière solidaire. D'où notre slogan : du Cœur dans notre Ville !

Le bien-vivre doit, en effet, être accessible à tous les habitants d'Ottignies-Louvain-La-Neuve : peu importe leur situation familiale, sociale, économique, d'âge, d'origine ou de santé. C'est également ce fondement qui nous guide à travers tous les chapitres rassemblés dans notre programme. Laisser quiconque de côté est, pour nous, inconcevable.

Les années à venir nous réservent très certainement de nombreux défis auxquels nous voulons apporter des réponses concrètes pour le bien-être de chacun dans notre belle Ville.

Tous les candidats de la liste PS s'engagent à défendre :

- **une gestion communale rationnelle où priment le bon sens et l'équilibre ;**
- **la justice et l'égalité entre les citoyens** qui méritent toutes et tous, la même attention de la part des pouvoirs publics au travers de politiques appropriées ;
- **le respect de la dignité de chacune et chacun ;**
- **la convivialité** grâce à des liens socioculturels renforcés et à une mixité sociale assumée ;
- **une meilleure prise en compte des spécificités des différentes zones urbaines, semi-rurales et rurales qui forment notre Ville** avec en point de mire un développement territorial équilibré et durable : un candidat de notre liste d'ouverture n'est jamais le candidat d'un quartier mais bien des habitants de toute la Ville.

Le PS d'Ottignies-Louvain-la-Neuve a toujours clairement été le **parti progressiste** de la majorité, celui qui a tiré à gauche la majorité communale.

Au travers de ce programme mais surtout si vous nous accordez votre soutien, nous voulons intensifier notre action en renforçant notre influence au sein de la majorité... et continuer à mettre du Cœur dans notre Ville.

Les 31 candidats de la liste PS.

## **La bonne gouvernance d'une ville est essentielle**

Comme cela vient d'être dit dans l'introduction, Ottignies-Louvain-la-Neuve est une Ville où il fait bon vivre. Elle est dotée d'un environnement de qualité qu'il faut, à tout prix, préserver. Elle offre une multitude de services. L'IWEPS (Institut wallon de l'Évaluation, de la Prospective et de la Statistique) nous a classé 1<sup>ère</sup> Ville remplissant le plus grand nombre de conditions de bien-être en Région Wallonne.

Au pouvoir depuis un certain temps, la bonne gouvernance a toujours été le moteur de notre action. Ce principe ne sert pas uniquement à maintenir le cap, il est aussi un instrument qui favorise le changement.

Nous continuerons à :

- privilégier l'intérêt général ;
- maintenir une rigueur budgétaire via une fiscalité responsable, en distinguant l'essentiel de l'accessoire et en faisant participer au financement de la collectivité ceux qui font du bénéfice par le développement de notre Ville ;
- établir un PST (Plan Stratégique Transversal) en début de mandature pour se fixer tous les objectifs à poursuivre durant les 6 années et en veillant aussi à faire des évaluations annuelles. Nous avons été une commune pilote en la matière en Région Wallonne ;
- veiller à la simplification administrative et à offrir un service public de qualité pour le confort de tous les citoyens.

## **Action sociale**

### ***La santé pour tous***

Pour notre instance politique, chaque citoyen, sans discrimination, doit avoir accès aux soins de santé.

Pour cela, il nous semble essentiel de renforcer l'accès aux soins de santé de première ligne et de multiplier les actions de promotion de la santé.

Nous constatons que bon nombre de personnes qui avaient un niveau de vie satisfaisant tombent dans la précarité à cause d'un événement fortuit (perte d'emploi, exclusion du chômage, incapacité de travail, ...). Dès lors, les ressources financières ne permettent plus de pouvoir se soigner correctement. Psychologiquement, il est souvent difficile de pousser la porte d'un CPAS ou d'une mutualité pour demander une aide afin d'avoir des soins médicaux ou para-médicaux.

Une maison médicale permet aux patients qui ont signé une convention au préalable de bénéficier gratuitement ou à un tarif très réduit des prestations d'un médecin généraliste, d'infirmiers ou de kinésithérapeutes.

Il faut également souligner le rôle essentiel de la coordination qui existe entre ces praticiens et leurs travailleurs sociaux dans le cadre de la prévention et de la continuité des soins.

Pour nous, il est clair que le soutien des autorités locales aux maisons médicales doit rester une priorité. Il peut se faire sous forme de mise à disposition de locaux bien situés et d'accès aisés ou sous forme de subsides. Cela peut, par conséquent, diminuer les interventions du CPAS pour les frais médicaux de ses usagers.

Le pouvoir communal a également un rôle essentiel à jouer dans le cadre de la prévention.

Notre Ville dispose d'un Conseil Consultatif Affaires Sociales dont nous avons la présidence. Ce Conseil a d'ailleurs été initié par notre groupe politique en 1988. Un Plan de Cohésion Sociale existe également. Ces deux instances sont sensibles à la promotion de la santé.

Notre groupe reste vigilant et veille à poursuivre ses efforts, en particulier, dans les domaines suivants :

- la qualité de l'habitat, de nos infrastructures communales (écoles, crèches, centres sportifs) ;
- la qualité de notre environnement (sans pesticide, mobilité douce, encouragement à la création de bâtiments passifs ou basse énergie notamment lors de demande de permis de construire) ;
- des repas scolaires avec des produits de saisons et de qualité biologique ;
- une sensibilisation des citoyens à devenir acteur de leur santé et une information sur la prévention par le biais d'une alimentation saine et équilibrée, de dépistages, la pratique d'une activité sportive, ... via le site internet de la Ville (rubrique « se soigner ») et des bulletins communaux.

## **L'accueil de nos bambins**

Attendre un enfant est un moment unique dans la vie de tous parents. Hélas, souvent une inquiétude lancinante vient perturber cette période : trouveront-ils un milieu d'accueil pour le bébé une fois né ou avant son entrée à l'école, que ce soit pour des raisons de reprise du travail, d'entrée en formation, de participation à des activités sociales ou culturelles, d'un besoin momentané de souffler ?

Nous défendons le nécessaire développement de l'accessibilité et le renforcement de la qualité de l'accueil de la petite enfance, l'accessibilité de l'accueil extrascolaire et un soutien efficace à la parentalité.

Les efforts de la Ville ont été nombreux en la matière. Le taux de couverture à Ottignies-Louvain-la-Neuve, c'est-à-dire le pourcentage de lits d'accueil existants par rapport à la demande potentielle, est nettement plus élevé que dans la moyenne wallonne. Il faut noter qu'au cours de cette mandature, 160 places supplémentaires ont été créées dans les crèches et chez les co-accueillantes.

Notre groupe ne pourra se montrer satisfait que lorsque toutes les demandes seront suivies d'un résultat et quand les parents habitant la Ville auront l'assurance, durant la grossesse déjà, qu'un milieu d'accueil adapté pourra leur être trouvé. En tenant compte du budget communal, aucun parti ne peut toutefois vous promettre d'y arriver. Par contre, nous nous proposons :

- dans notre souci de mieux informer les citoyens, d'accentuer l'information aux parents, entre autres à travers des acteurs sociaux tels que l'ONE et le CPAS, de tout ce qui existe pour aider les parents dans leur « nouvelle vie » et s'assurer qu'ils soient conscients des avantages dont ils peuvent bénéficier en ayant une attention particulière sur les familles monoparentales où les difficultés peuvent rapidement paraître insurmontables. Ceci en mettant l'accent sur la promotion du "carnet de santé de l'enfant" et la fréquentation des consultations gratuites de l'ONE;
- de maintenir un processus d'inscription transparent et centralisé au niveau communal, tous types de structures confondues, pour permettre aux parents d'éviter les démarches multiples qui mènent à une situation source de peu de visibilité. Ceci bien évidemment en respectant l'indépendance de tous les intervenants ;
- de soutenir la revalorisation de la fonction des accueillantes à domicile et mettre à leur disposition l'équipement nécessaire ;
- d'améliorer les services offerts aux familles en organisant des événements (rencontres, journées de sensibilisation, etc.) entre les familles et les professionnels du secteur afin de permettre un échange sur les expériences des familles, leurs besoins et l'adéquation des outils proposés. Ce qui permettra d'évoluer vers une politique en adéquation avec les bénéficiaires.

## ***Un véritable soutien à nos aînés***

Les chiffres le prouvent, la population vieillit et l'espérance de vie est plus élevée. Ce qui signifie des besoins en soins de santé, en infrastructures, en mobilité, en services adaptés qui croîtront dans les années à venir ... La responsabilité des Autorités Publiques est d'anticiper ces besoins futurs.

Il est évident qu'il fallait doter notre Ville d'une maison de repos et de soins (MRS) publique. Il aurait été en effet déraisonnable, de confier au seul secteur privé l'accueil des plus âgés d'entre-nous, surtout à la vue de l'évolution de ce secteur considéré de plus en plus par certains investisseurs comme uniquement une activité commerciale. C'est la raison pour laquelle, la Ville a déposé un dossier de demande de principe à la Région Wallonne en juin dernier (60 % de subsides) pour construire une maison de repos publique sur notre territoire. C'est le site de la Mégisserie qui a été retenu. La capacité sera de 120 lits (comprenant 15 lits en centre de jour dont 10 en centre de jour et de soins).

Notre groupe s'efforcera à :

- continuer de soutenir le projet de création de cette maison de repos publique ;
- promouvoir les adaptations de certains logements (notamment ceux obtenus via des charges d'urbanisme) ;
- donner une bonne information via le bulletin communal sur les différentes aides pour les aménagements immobiliers (subventions provinciales, ...) ;
- renforcer les services d'aides à domicile pour permettre aux aînés de conserver un maximum d'indépendance et de rester le plus longtemps possible chez eux ;
- repenser l'espace public pour faciliter leurs déplacements ;
- veiller à faciliter la mobilité de nos aînés, en soutenant les initiatives de taxis et bus sociaux (comme un mini-bus électrique) ;
- soutenir les initiatives visant à éviter l'isolement des aînés (échanges de services intergénérationnels, habitats kangourous, ...) ;
- développer des espaces de rencontres, des maisons de type communautaire organisant des activités de jour encadrées ;
- maintenir les subventions aux associations de pensionnés ;
- favoriser l'accès des aînés à la pratique d'un sport et à la vie culturelle avec l'application de réduction des prix des abonnements dans les centres sportifs, au centre culturel, au cinéma, au théâtre... ;
- dans le cadre des activités de l'EPN (Espace Public Numérique), organiser des sessions spéciales « aînés » pour l'utilisation des nouvelles technologies.



## ***Une meilleure intégration des personnes porteuses d'un handicap***

Tout citoyen a les mêmes droits et les mêmes libertés. Travailler à une pleine inclusion des personnes en situation de handicap dans la société, c'est leur permettre de participer activement à toutes les facettes de la vie collective.

Notre Ville a déjà bien amélioré certains de ces aspects au niveau de son territoire. Il faut poursuivre ces efforts et s'attacher à sensibiliser encore plus aux différents handicaps qui peuvent exister. Ottignies-Louvain-la-Neuve fait déjà partie des communes ayant obtenu le label « Handycity » (label décerné tous les 6 ans aux communes qui s'engagent à tenir compte d'une dimension concernant les « personnes handicapées » dans les différents projets qui concernent l'ensemble de la population). Mais il ne faut pas s'en contenter et toujours chercher à faire mieux pour un « meilleur vivre ensemble » tout en informant les citoyens des réalisations accomplies.

Etre à l'écoute de ces personnes fragilisées (handicap de naissance ou suite à un accident, à une maladie, au vieillissement ...) nous semble primordial pour comprendre leurs besoins et voir comment on peut améliorer leur bien-être au quotidien en les rencontrant dans leur cadre de vie.

Nos propositions :

- renforcer le « conseil transversal de promotion du bien-être » (« Accès handi ») dont le but est de rendre des avis sur l'accessibilité « à tout pour tous ». Ce conseil se compose de représentants des habitants (personnes porteuses de handicap, ainés, soignants, enseignants, acteurs sociaux et économiques), des acteurs de terrain (du domaine sanitaire, social, environnement, logement, etc.) ainsi que des représentants de la Ville et de l'UCL. Le but étant de s'inscrire dans une démarche de dialogue avec les habitants et participer à la co-construction des politiques publiques ;
- continuer une politique axée sur l'accessibilité universelle, tant dans les bâtiments communaux que privés ouverts au public et à leurs abords dans les délivrances de permis d'urbanisme, de sorte que les personnes en situation de handicap puissent - avec la plus grande autonomie possible - circuler, accéder aux locaux et équipements, utiliser les équipements, se repérer, communiquer et bénéficier des prestations en vue desquelles cet établissement ou cette installation a été conçu : rampes d'accès, toilettes adaptées, douches de plain-pied, suppression des différences de niveau, largeur des passages entre pièces, dimensions minimales des entrées et des ascenseurs, hauteur maximale des boutons d'appel, accessibilité des trottoirs, etc. ;

- valoriser toute initiative contribuant à l'amélioration de l'image des personnes porteuses de handicap ;
- continuer à sensibiliser les employés communaux à apporter toute l'attention requise dans l'aide qu'ils peuvent apporter aux personnes fragilisées. En particulier, poursuivre (ou mettre en place) l'enseignement d'inclusion des personnes fragilisées (souffrant de dyslexie, de dyscalculie, ... pas seulement un handicap physique) et soutenir les formations des enseignants communaux par rapport aux enfants plus fragilisés en mettant à leur disposition des outils pour qu'une relation de confiance et de collaboration entre enseignant, enfant et parents puisse s'établir ;
- faire en sorte que notre Ville, au travers des services communaux et du CPAS, mette sur un pied d'égalité de traitement les candidatures des personnes valides et des personnes fragilisées au niveau de l'emploi ;
- renforcer l'action et la visibilité du point « Handycontact » qui a été créé pour fournir aux personnes fragilisées suite à un handicap ou un accident et à leur famille une série d'informations et d'interventions auxquelles elles ont droit : rendre ces services plus accessibles et les mettre en avant. Nous estimons en effet que l'information aux familles est très importante. Beaucoup de choses existent mais tout le monde ne sait pas ce qui existe.... L'entourage qui se sent perdu face à cette 'tragédie' pourra ainsi se sentir soutenu et sera conscient que l'on se préoccupe de leur bien-être ;
- anticiper l'obligation de mise en accessibilité des sites Internet publics prévue pour septembre 2020. Concrètement, c'est rendre le site de notre administration conforme aux normes visées par la directive européenne 2016/2102 du 22 décembre 2016 à savoir le niveau double A (AA) des WCAG (règles internationales relatives à l'accessibilité des contenus web). On pourrait aussi rendre le site communal plus intuitif : présenter les onglets de manière plus visuelle et mettre mieux en avant sur la page d'accueil certains services comme le CPAS, les aides que le Service Social de la Ville procure à ses citoyens, le label Handycity (en expliquant ce que cela représente), le point Handycontact, ... ;
- créer au niveau communal un service « social » de mobilité pour les aînés et les personnes à mobilité réduite, comme la mise en place de minibus, en partenariat avec le TEC et soutenir le développement d'un service « taxi social » adapté, les plateformes de coordination de la mobilité ou encore la recherche de partenariats avec des entreprises de taxis ;

- renforcer avec le TEC et la SNCB l'accessibilité des arrêts de bus, abribus, quais de gares afin de faciliter leur accès aux personnes à mobilité réduite ;
- veiller au bon état des trottoirs pour assurer aux personnes plus âgées ou à mobilité réduite une meilleure facilité de déplacement, en mettant en place une politique de rénovation coordonnée des trottoirs prévoyant entre autres choses des dalles pour les personnes malvoyantes, des équipements pour les personnes malentendantes, ...
- encourager les initiatives de lecture de livres, d'articles ... à l'attention des personnes qui ont des difficultés de vue, d'ouïe ...
- proposer des activités intergénérationnelles (bénévoles) dans les maisons de repos, institutions hospitalières ou chez l'habitant, comme la participation des enfants durant l'année scolaire à certaines de ces activités qui permettront de mieux comprendre les difficultés que rencontrent les personnes porteuses d'un handicap. Cela pourrait permettre une meilleure intégration.

### ***Une véritable cohésion sociale***

Pour notre groupe, la réduction des inégalités sociales, la cohésion sociale et le vivre ensemble sont et doivent rester des objectifs prioritaires. La Ville est le niveau de pouvoir le plus proche du citoyen. Elle doit, par conséquent, mettre en œuvre des projets progressistes en faveur de la réduction des inégalités et d'une cohésion sociale renforcée. Le CPAS, en synergie avec la Ville, constitue la pierre angulaire. Les trois opérateurs communaux, CPAS, Service Social de la Ville, Plan de Cohésion Sociale, doivent avoir une vraie coordination sociale qui œuvre à une politique cohérente.

Deux phénomènes ont marqué cette mandature, à savoir :

- l'accueil des réfugiés et la mise en place d'ILA (Initiatives Locales d'Accueil). Notre Ville a été proactive en la matière. Le CPAS a répondu aux besoins des candidats réfugiés et la Ville a mis à disposition des logements inoccupés dont elle était propriétaire. Il y a eu une véritable transversalité. L'aménagement de ces locaux a été effectué par le Service des Travaux de notre Ville. Nous avons mis sur pied une Plateforme Réfugiés pour les aider le mieux possible. Nous avons fait appel aux citoyens par le biais de notre site internet et du bulletin communal afin d'obtenir des dons et la mise à disposition de logements. Cela a suscité un magnifique élan de solidarité ;

- l'explosion du nombre de RIS (revenus d'intégration sociale) suite aux mesures prises par le gouvernement afin d'exclure les chômeurs de longue durée. Le CPAS s'est alors axé sur l'insertion professionnelle via des formations et la mise au travail des bénéficiaires du RIS au sein d'asbl, dans le cadre d'articles 60.

Notre groupe propose :

- de poursuivre les négociations avec la Province du Brabant Wallon pour la création d'un abri de nuit et d'un centre de jour pour les personnes sans abri ;
- de favoriser l'économie sociale et solidaire en partenariat avec des entreprises d'économie sociale (ressourceries, services de restauration et d'alimentation locales, frigos solidaires, épiceries sociales, magasins de seconde-mains, ...) ;
- de créer un réseau local d'entreprises d'économie sociale pour remettre à l'emploi des personnes en difficulté sur le marché du travail ;
- de développer, à travers un plan de cohésion sociale, une permanence « emploi » qui proposerait une aide à la rédaction d'un curriculum vitae, d'une lettre de motivation, une mise à disposition d'outils informatiques, des séances de préparation aux entretiens d'embauche, ...
- d'ouvrir un foyer d'accueil permanent avec restaurant social, un lieu animé de mixité et de première écoute des personnes isolées ou en rupture ;
- de continuer à soutenir les associations qui aident les personnes victimes de violences intrafamiliales et de favoriser une synergie entre le Service Social de la Ville et le Service d'Aide aux Victimes de la Police pour les aider et les conseiller sur le plan psychologique, administratif et juridique.

*La solidarité, c'est ne laisser personne au bord du chemin !*

## La jeunesse est l'avenir

Aujourd'hui, il est temps de dépasser le "focus" trop souvent mis sur les jeunes, comme "problème de société". Si la jeunesse est l'avenir, osons lui faire confiance en lui permettant de vivre l'originalité de ce moment d'un parcours de vie et en partageant avec elle le risque de l'expérience.

Aborder la question de la jeunesse, c'est, comme le rappelle le Délégué Général aux droits de l'enfant, arrêter d'en parler comme si elle était un "tout uniforme" : le mot recouvre les statuts d'enfant, d'adolescent, de pré-adulte.

La problématique de la jeunesse couvre donc principalement 3 aspects qui vont au-delà de la petite enfance et de l'enseignement, auxquels nous devons apporter des réponses adéquates :

- nos jeunes adolescents et leurs difficultés dans l'apprentissage de la vie ;
- les étudiants et les relations avec les autorités académiques de l'UCL. Dans une ville universitaire, la représentation qui se fait de la jeunesse communale est marquée par l'importance de la communauté estudiantine ;
- les jeunes adultes et l'arrivée sur la réalité du monde du travail. Les conclusions de la recherche-action menée par le CPAS quant à ses bénéficiaires de 18 à 25 ans sont significatives tant au niveau de leur origine culturelle (belge d'abord) que de leur demande d'aide (peu qualifiés en recherche d'insertion professionnelle ou en continuation d'études).

Ces constats doivent inviter à réfléchir aux politiques publiques. Elles sont trop souvent marquées par une double stigmatisation : jeune = problème potentiel, jeune des cités = risque d'incivilité. C'est oublier le peu de civilité ambiante dans la société adulte et la réalité des situations vécues dans le cadre de l'aide et de la protection de la jeunesse qui touchent tous les milieux sociaux.

Nos propositions :

- Sortir de la "maternance" et du "gardiennage " Deux fondements à prendre en compte et à remettre au premier plan :
  - revenir à une logique d'âge, qui autorise le dialogue responsable avec l'autorité parentale et les autres adultes concernés (12, 14, 16, 18 ans ... les attentes respectives sont différentes !)

- revenir à une logique d'acteur, qui permet à chacun d'assumer d'abord sa mission spécifique et à tous (jeunes et adultes) d'éviter la confusion des rôles et la perte de repères (une maison des jeunes, une "aide en milieu ouvert" - AMO, un service de prévention, des éducateurs de rue sont en effet des institutions dont l'objet social a été conçu pour répondre de diverses manières aux besoins des publics concernés). Il faut renforcer leurs moyens d'action ou leur reconnaissance.
  
- repenser et redynamiser, dans une logique de participation citoyenne, le conseil consultatif "jeunesse". Il doit devenir le lieu de débat entre les jeunes, leurs représentants et les différents acteurs concernés par cette catégorie de la population, en ce y compris les étudiants de l'UCL ;
  
- mettre en place un échevinat des relations avec les étudiants universitaires et y intégrer également un dialogue actif avec les autorités académiques de l'UCL et des différentes hautes écoles présentes sur notre territoire communal pour qu'ensemble nous puissions répondre aux défis rencontrés par les étudiants et les habitants de notre ville ;
  
- encourager la participation des étudiants aux différents événements festifs organisés dans les quartiers ;
  
- continuer à soutenir les activités des maisons de jeunes sur Ottignies-Louvain-la-Neuve ;
  
- informer les jeunes sur les risques qui peuvent les surprendre dans leur épanouissement vers leur rôle d'adulte responsable : la sexualité, la consommation d'alcool, de tabac et de drogue, la citoyenneté et la participation, l'utilisation du Web et des réseaux sociaux.

## **Promouvoir davantage la participation citoyenne**

Parler de participation citoyenne, c'est toucher à la gestion publique participative. Celle-ci vise à gérer la cité en impliquant ses usagers que sont les habitants, les entreprises, les associations présentes sur le territoire communal. Les enjeux de la participation citoyenne sont multiples mais il s'agit surtout de mettre en œuvre une gestion démocratique de la cité.

Ottignies-Louvain-la-Neuve a été une des communes pionnières en matière de participation avec la création, sous l'impulsion socialiste, des conseils consultatifs dès 1988 et depuis quelques années des conseils de district. Il existe également une CCATM (Commission Consultative de l'Aménagement du Territoire et de la Mobilité, et le CESDD (Conseil d'Évaluation et de Suivi du Développement Durable).

Un Comité de Pilotage « Ottignies-LLN 2050 » et un Comité d'accompagnement du PCS (Plan de Cohésion Sociale) ont aussi été mis en place.

Les conseils consultatifs (social-famille-santé, jeunesse, sports, aînés, personnes handicapées, personnes d'origine étrangère, relations nord-sud, environnement) et le tout nouveau qui est celui du numérique sont pour nous des instances pour discuter de problématiques transversales et spécifiques qu'il faut à tout prix maintenir.

Les conseils de district sont composés de 10 représentants de la vie politique et associative et 10 habitants tirés au sort. Certains fonctionnent bien et permettent de débattre sur l'amélioration de la qualité de vie au sein d'un quartier.

- Notre groupe veillera au maintien de ces lieux de réflexions et à donner à ces conseils plus d'autonomie et de moyens et veillera à ce qu'ils disposent d'un budget participatif ;

Ce qui a marqué cette mandature, c'est surtout la consultation populaire sur l'extension de l'Esplanade en 2017 et ce, à l'initiative de notre groupe politique qui a déclaré publiquement : « Osons la consultation populaire ! » et enclenché le processus. La mobilisation a atteint 26 % de la population en âge de voter et 80 % des votants se sont exprimés contre le projet d'extension. La Ville a alors décidé de lancer un SOL (Schéma d'Orientation Locale) sur la zone concernée. Elle a mis sur pied un Comité de pilotage composé de 8 conseillers communaux de la majorité et de la minorité pour se pencher sur ledit schéma avec un bureau d'étude. Le projet d'extension a, par conséquent, été gelé pour une durée de 3 ans.

D'autres processus participatifs ont été instaurés pour divers grands projets urbanistiques, à savoir ; le projet « Samaya » (quartier situé au nord de la gare d'Ottignies –site Benelmat-), l'aménagement du Centre d'Ottignies et du Douaire, l'aménagement du site des Bétons Lemaire, le masterplan de la gare d'Ottignies, ... Des groupes de travail d'une dizaine de riverains ont été constitués. Ils se sont réunis durant plusieurs mois pour élaborer des esquisses d'avenir de ces quartiers.

- Nous continuerons à promouvoir ce type de participation et d'implication des citoyens dans le cadre des grands projets d'aménagement sur notre territoire.

Nous resterons attentifs aux échanges réguliers avec la population, par le biais :

- de rencontres citoyennes pour les 4 entités de notre Ville ;
- d'une soirée d'accueil des nouveaux habitants une fois l'an.

Le PST (Plan Stratégique Transversal) élaboré par la Ville en début de mandature et son évaluation ont été rendu public via le site internet de la Ville et le bulletin communal. Nous faisons partie des communes pilotes de Wallonie en la matière.

- Il entre bien dans nos intentions d'établir à nouveau un PST tout aussi transparent pour la prochaine mandature.

## **Participation active des citoyens dans les projets d'aménagement du territoire et d'urbanisme**

Le développement du territoire vise à améliorer la qualité de vie des habitants, à créer des emplois et des activités locales, à favoriser des liens sociaux.

Toutefois, une Ville doit permettre une participation active de ces citoyens lors d'importants projets d'aménagement du territoire et d'urbanisme.

Le schéma de structure communal et le règlement communal d'urbanisme ont été adaptés pour mieux prendre en compte les réalités nouvelles et le développement durable.

D'autres choses ont été réalisées, à savoir : les plans communaux d'aménagements du Stimont, de Ferrière et de Mousty, le schéma général du centre, le schéma directeur à la Baraque à LLN et le Master plan de la gare d'Ottignies.

Nous devons :

- éviter la densification à outrance ;
- prévoir une bonne densité de population au bon endroit en veillant à la qualité environnementale ;
- être particulièrement attentifs aux conséquences de ses densifications, notamment sur la mobilité ;
- continuer à privilégier cette participation active des habitants afin qu'ils contribuent à la conception et à la réalisation des projets d'aménagement du territoire et d'urbanisme ;
- renforcer la collaboration avec la CCATM (Commission Consultative de l'Aménagement du Territoire et de la Mobilité), composée de simples citoyens et de spécialistes qui étudient les projets sur base de la réglementation et du bon sens ;
- promouvoir le concept de quartier durable et d'éco-quartier ;



- lors de projets de lotissements ou d'immeubles, prévoir des logements pour les familles recomposées et pour personnes à mobilité réduite ;
- continuer la concertation avec Court-Saint-Etienne pour une vision commune de la Vallée de la Dyle ;
- insister auprès de la Région Wallonne pour obtenir le financement d'une liaison du rond-point de Court-Saint-Etienne, N 237 avec la N 25.

## **Une mobilité adaptée**

A Ottignies-Louvain-la-Neuve, comme en Brabant Wallon, la mobilité est un élément dont les citoyens se plaignent souvent. Si aucune mesure appropriée n'est prise, la situation ne s'arrangera pas, que du contraire. Nous devons mettre tout en œuvre pour faciliter l'accès aux nombreuses infrastructures dont notre territoire est doté, à savoir : la gare, l'université, les écoles supérieures et secondaires, les nombreuses infrastructures sportives dont le Complexe Sportif de Blocry, les lieux culturels, .... Cela ne peut évidemment pas se faire au détriment de nos habitants. De plus, les nombreux projets immobiliers qui ont vu le jour et ceux à venir génèrent ou vont générer des engorgements supplémentaires.

Le plan communal de mobilité a été réactualisé et plusieurs améliorations ont vu le jour ces dernières années, à savoir :

- de nombreux aménagements cyclables dont une rue cyclable au centre d'Ottignies ;
- l'aménagement du carrefour de Limelette et la création du rond-point à Céroux ;
- la mise sur pied d'un système de voitures partagées ;
- une ligne Proxibus Chastre-Louvain-la-Neuve depuis 2016.

Nous envisageons de :

- continuer à favoriser les modes doux en privilégiant la sécurité des cyclistes et des piétons;
- développer le parking malin et renforcer la lutte contre le stationnement sauvage ;
- créer un service de navettes en été (liaison entre la gare d'Ottignies et le Domaine du Bois des Rêves) ;

- instaurer un service de navettes pour personnes âgées et les personnes à mobilité réduite avec un véhicule électrique qui pourrait être sponsorisé par nos commerçants ;
- augmenter les fréquences des lignes 17 (clinique) et 29 (Chapelle aux Sabots) surtout les samedis ;
- revoir les correspondances des horaires des bus en collaboration avec la direction des TEC Brabant Wallon ;
- veiller que les abris de bus soient tous couverts;
- accroître le nombre de passages sécurisés et visibles pour piétons aux endroits stratégiques notamment aux abords des écoles ;
- être attentif dans tout nouveau projet à faciliter la mobilité des personnes moins valides en prévoyant des places de stationnement réservées en nombre suffisant, en prévoyant si nécessaire des accès particuliers ;
- veiller à ce que la mobilité soit au cœur des discussions lors de nouveaux projets immobiliers ;
- tenir compte des nombreux paramètres qui entrent en jeu, mener une politique efficace de mobilité en partenariat avec les communes voisines et la province ;
- renforcer la collaboration avec la police par des actions préventives pour améliorer la mobilité ;
- renseigner les usagers de la route sur les déviations lors de travaux en cours via des panneaux électroniques placés aux endroits clés de la ville.

## **Des logements de qualité accessibles à tous**

Le rôle d'une administration communale est essentiel en matière de logement sur son territoire.

Depuis 2006, avec les partenaires de la majorité sortante (Ecolo et Avenir), nous nous sommes battus pour rattraper le taux de 10% de logements de service public (anciennement logements sociaux). Les trois partenaires s'engagent à maintenir ce taux de 10%.

16 logements à loyers modérés dont 2 pour personnes à mobilité réduite ont été aménagés à l'ancienne Mégisserie.

Dans le cadre de négociations avec des promoteurs privés, nous avons obtenu 14 logements à prix coûtant et 15 parcelles constructibles. Nous veillons à la mixité sociale dans les quartiers.

Une structure juridique a été élaborée pour les habitats de type Kangourou.

Nous avons mis en place un CLT. (Community Land Trust). Par le biais de nombreux échanges, l'UCL a accepté de mettre à disposition des terrains (cession gratuite pour construire à un coût total plus bas que le prix du marché mais avec des conditions à la revente). Un représentant du PS fait partie du Conseil d'Administration de fondation du CLT. Notre parti s'est distingué en obtenant l'accès des moins fortunés par la prise en compte des revenus minimaux selon les critères du crédit social wallon.

Il s'agit là de belles avancées mais cela ne suffit malheureusement pas à faire face aux difficultés que rencontrent les jeunes et moins jeunes originaires de notre Ville ou qui y travaillent de trouver un logement à louer ou à acheter dans des prix raisonnables. Ottignies-Louvain-la-Neuve est une ville attractive par la qualité de son environnement et la diversité des services. Nous sommes hélas victimes de ce succès. La demande est donc particulièrement forte et dès lors, les prix des logements privés explosent.

Notre groupe politique, plus que jamais, doit défendre le droit au logement. Il veillera donc à rendre le logement accessible aux familles, aux jeunes qui ont des revenus modestes ou moyens.

Nous nous engageons à :

- veiller au maintien de 10% de logements de service public ;
- poursuivre les collaborations avec les deux sociétés de logements de services publics situées sur notre territoire communal et l'Agence Immobilière Sociale ;
- augmenter le nombre de logements de qualité et adaptés, notamment pour les personnes âgées et à mobilité réduite ;
- promouvoir des nouvelles formes d'habitat comme des logements modulables ou de type collectif (intergénérationnel et habitats groupés) ;
- créer une maison locale du logement regroupant toutes les informations en la matière ;
- favoriser et améliorer la mixité sociale dans les quartiers ;

- mettre en œuvre des opérations de revitalisation urbaine ;
- mobiliser des terrains appartenant à la Ville pour y créer du logement avec l'aide de pouvoirs subsidiants.

## **Des infrastructures de qualité et un souci constant de performance énergétique**

La qualité de nos infrastructures communales est certainement un des facteurs clé de l'attractivité de notre Ville. Il convient donc d'entretenir au mieux le patrimoine existant, en l'adaptant notamment aux nouvelles normes en matière de performance énergétique et d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite. Il convient également d'envisager de nouvelles constructions ou extensions de bâtiments existants, en vue d'offrir le maximum de sécurité et de confort aux utilisateurs.

En début de mandature, avec nos partenaires, nous avons élaboré un PST (Plan Stratégique Transversal) pour les 6 années. Nous faisons partie des communes pilotes pour la Wallonie. A ce jour, c'est plus de 80 % des projets qui ont été fixés au départ qui ont été réalisés.

Cela a permis d'effectuer, au fil des ans, de nombreux travaux de rénovation dans nos écoles, au Centre Culturel, à la Ferme du Douaire, ... Nous avons aussi inauguré beaucoup de nouvelles infrastructures, à savoir :

- une nouvelle maison de jeunes à Louvain-la-Neuve ;
- un complexe sportif à Baudouin 1er pour le rugby, le hockey et la pétanque ;
- 16 logements moyens dont 2 pour personnes à mobilité réduite à l'ancienne Mégisserie ;
- la construction de la nouvelle antenne communale à Louvain-la-Neuve, un bâtiment correspondant au standard passif pour plusieurs services de l'administration, le CPAS et la Police ;
- la nouvelle salle des mariages et du Conseil Communal à l'arrière de l'Hôtel de Ville ;
- de nouveaux bâtiments à l'Ecole de Lauzelle ;
- une deuxième salle de sports et des vestiaires à la Plaine des Coquerées.

Nous nous engageons à établir de nouveau un PST (Plan Stratégique Transversal) pour les années à venir mais dans nos projets, nous avons déjà :

- la poursuite de l'aménagement des écuries de la Ferme du Biéreau et de la cour intérieure ;
- la construction de nouvelles classes, notamment à l'école de la Croix et à l'école de Limauges.

En matière d'énergie, notre groupe avait déjà soutenu l'installation d'un guichet de l'énergie de la Région Wallonne. Récemment, nous avons demandé au Conseil Communal d'adhérer à la Convention des Maires pour le climat. Nous avons pris l'engagement de diminuer de 40 % les émissions de gaz à effet de serre à l'horizon 2030 sur tout le territoire communal. Nous avons commencé par nos bâtiments communaux. Avec le Conseiller en énergie engagé au cours de cette mandature et une entreprise ayant adapté un logiciel nous avons pu établir :

- un cadastre énergétique de nos infrastructures ;
- des priorités d'investissements pour économiser l'énergie.

En deux années, nos consommations ont diminué de 20 % (gain de 200.000 € par an).

Nous allons poursuivre :

- la rénovation énergétique de tous nos bâtiments communaux (régulations, chaudières, isolation, ...) ;
- la gestion rigoureuse du parc automobile communal en favorisant des véhicules respectueux de l'environnement ;
- l'achat groupé d'énergie verte.

## Un environnement de qualité pour tous!

La qualité de l'environnement est un élément essentiel pour garantir à nos citoyens une vie saine et épanouissante. Un cadre de vie de qualité doit être une réalité pour tous sans discrimination. Ce double objectif environnemental et social est au cœur de l'écosocialisme porté par notre groupe politique.

Avec nos partenaires, nous avons mis en œuvre bon nombre de mesures visant à la qualité environnementale, à savoir :

- l'application du zéro phyto pour nos espaces verts et nos cimetières ;
- la collecte des déchets organiques à domicile ;
- l'amélioration du tri des déchets et une baisse de la production de ceux-ci ;
- la lutte contre les dépôts sauvages avec des sanctions ;
- un nettoyage régulier de la Dyle en partenariat avec les citoyens et le PCDN (Plan Communal de Développement de la Nature) ;
- la mise sur pied de 7 potagers supplémentaires ;
- la création de 30 espaces communaux "J'adopte un espace vert " ;
- l'instauration de 900 mètres de fascines pour les zones inondables.

Nous veillerons à maintenir ces différentes actions mais aussi à veiller constamment à :

- la propreté publique ;
- la protection de la nature et de la biodiversité ;
- une gestion organisée des déchets ;
- privilégier le tri sélectif et le recyclage des déchets.

Un espace public propre et agréable est un facteur important pour que les habitants et les visiteurs se sentent bien dans notre belle Ville. La propreté est l'affaire de tous, notre commune doit jouer un rôle pour sensibiliser, nettoyer et sanctionner ceux qui dégradent les lieux publics. Il est aussi important d'investir dans l'embellissement de l'espace public et d'encourager les riverains à faire de même dans leur quartier.

Concernant la gestion des déchets, notre commune doit sensibiliser en premier lieu ses citoyens puis les entreprises et améliorer la prévention. Si nous produisons moins de déchets, cela coûtera moins à la collectivité. C'est pourquoi notre groupe propose de développer une stratégie communale ambitieuse pour assurer la propreté publique en veillant à :

- établir une liste de lieux et de périodes qui nécessitent une action prioritaire ;
- entretenir l'espace public et rénover en priorité les endroits les plus dégradés en développant une approche intégrée tenant compte du logement, de l'architecture, de l'urbanisme, de la mobilité, du partage de l'espace entre tous les usagers, des activités économiques et culturelles, de la nature,....
- encourager les riverains à contribuer à la propreté de leur quartier ;
- promouvoir des campagnes " commune propre ;
- lutter contre les infractions environnementales et les dépôts sauvages, via la prévention, l'augmentation du nombre d'agents " constatateurs" et une meilleure coordination entre la Police et la Région ;
- augmenter le nombre de poubelles et de cendriers publics, bien entretenus et facilement accessibles, dans les lieux fréquentés ;
- organiser des actions de sensibilisation à la nature, notamment dans les écoles, et impliquer les citoyens dans la gestion des espaces de nature ;
- entretenir les cours d'eau communaux et faire participer les habitants ainsi que les acteurs locaux à la gestion des rivières ;
- intégrer systématiquement la problématique des inondations dans les politiques d'urbanisme et d'aménagement du territoire communal.

Pour nous, il est essentiel d'atteindre la conservation de notre patrimoine naturel, de maintenir la biodiversité et de veiller à la santé de tous par l'amélioration de la qualité de l'environnement. Nous nous battons pour défendre un environnement sain et paisible pour tous!

## Un enseignement à la pointe

Il entre dans l'obligation des communes d'organiser un enseignement fondamental, accessible à tous et gratuit.

Le projet de l'école publique, produit de la démocratie, doit lui-même être production de démocratie, outil de la justice sociale pour la promotion de chaque individu. Elle doit former des êtres libres, responsables et compétents mais aussi solidaires.

L'action d'éducation doit être globale, l'école doit être épanouissante, prôner la coopération entre les personnes, tout en favorisant l'initiative et la prise de responsabilité.

Ottignies-Louvain-la-Neuve se situe déjà globalement bien en matière de gratuité de l'enseignement fondamental communal en Brabant Wallon et nous voulons aller plus loin dans cette gratuité.

L'école communale doit rester un des outils les plus efficaces pour établir une égalité des chances entre tous les enfants et leur permettre d'aller au maximum de leur potentiel.

La communale, c'est fondamental !

Pour favoriser l'épanouissement de chaque enfant et son insertion future dans la société, en tenant compte des exigences de la vie actuelle, les déterminants de la conduite pédagogique de nos écoles doivent être bâtis sur :

- la confiance dans les ressources propres à chacun ;
- le respect de l'enfant ;
- la nécessité de favoriser l'expérience personnelle dans un climat de libre expression ;
- la rigueur des équipes éducatives. Il faut donner à l'élève le goût d'apprendre et l'envie d'aller dans son école.

Pour cela, il faut aussi les moyens nécessaires pour atteindre les objectifs, donner des outils aux élèves et aux enseignants et améliorer le cadre de vie dans lequel ils vivent.

Voici quelques propositions concrètes :

- en veillant dans chaque école de notre pouvoir organisateur à tendre vers la gratuité réelle de la fréquentation de l'école en prolongeant la dynamique mise en place par l'échevin compétent, les services de l'enseignement et les directions



d'écoles et en veillant à consacrer les moyens financiers nécessaires pour réussir cet objectif ;

- en continuant à mettre la citoyenneté et l'émancipation au cœur de l'école pour former des citoyens ouverts sur le monde et aptes au « vivre ensemble » : la sensibilisation des enfants à la citoyenneté, à la nature et à la protection de l'environnement, à la multi culturalité ou aux enfants différents ;
- dans le cadre d'un apprentissage à l'utilisation des moyens technologiques modernes dans nos écoles, nous voulons sensibiliser dans une démarche commune parents et professeurs aux bienfaits et dangers de l'utilisation des moyens informatiques actuels (cyber harcèlement) au moyen d'un conseil numérique et de tables rondes interactives.
- la poursuite de la rénovation des bâtiments scolaires et l'amélioration des cours de récréation pour un accueil de qualité ;
- le lancement d'une étude sur le climat scolaire dans les établissements de notre Ville pour déterminer avec le corps enseignant, les pouvoirs organisateurs et les représentants des parents quels sont les leviers premiers à mettre en œuvre pour répondre encore mieux à leurs préoccupations durant la législature à venir ;
- le renforcement d'un accueil extra-scolaire de qualité avec une plage horaire étendue afin de proposer des activités créatives, motivantes et bénéfiques au développement de l'élève en plus des écoles de devoirs ;
- la poursuite du développement de projets d'accueil de qualité pendant les vacances scolaires en collaboration avec les structures existantes.

*Gardons à l'esprit cette citation d'Albert Einstein :*

*" L'enseignement devrait être ainsi : celui qui le reçoit le recueille comme un don inestimable mais jamais comme une contrainte pénible. "*

## **Ecosocialisme et Emploi**

L'emploi et le pouvoir d'achat concernent tous les citoyens. C'est la raison pour laquelle, notre groupe politique souhaite favoriser l'emploi et le développement d'activités économiques sur le territoire communal.

Notre objectif est de réduire les inégalités, de garantir des revenus permettant à tous travailleurs de vivre dignement. Notre groupe veut accroître le bien-être et la prospérité, promouvoir l'égalité des chances, lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale. Nous souhaitons également favoriser l'esprit d'entreprise, développer l'économie locale et l'emploi.

Nous proposons de :

- mettre la Ville au centre de la gestion de la vie économique et sociale ;
- soutenir des initiatives qui développent des formes de consommation de type circuits courts ;
- offrir des incitants économiques pour dynamiser l'installation de commerces à Ottignies et soutenir l'implantation de commerces de proximité ;
- apporter de l'aide aux PME en créant un guichet communal d'information:
  - démarches à l'installation + listing des partenaires locaux (guichets d'entreprises, comptables, notaires...) ;
  - aides économiques (formulaire de demandes,...) ;
  - listes des commerces et opportunités d'investissements au niveau local.
- promotion des clauses de « responsabilité sociale » aussi lors de la passation et l'exécution des marchés publics ;
- améliorer la concertation avec les commerçants sur les actions et animations qui pourraient améliorer le dynamisme commercial et favoriser ainsi la création d'emploi ;
- réorganiser les marchés hebdomadaires :
  - afin qu'ils répondent au mieux aux besoins actuels de la population ;
  - en adaptant les horaires afin d'y améliorer la fréquentation et les redynamiser ;
- installer une halle couverte pour la création de marchés de produits locaux ; (distribution en circuit court) dont la gestion « communale » garantirait un accès au plus grand nombre ;

- favoriser les circuits courts pour la fourniture des cantines scolaires ;
- organiser des journées de rencontre entre employeurs et demandeurs d'emploi au niveau local ;
- renforcer la politique de mise à l'emploi des moins qualifiés via les outils déjà existants (art 60 et 61, création d'entreprises d'économie sociale,...) et en travaillant sur la mise en place de nouvelles mesures ;
- établir une plateforme de développement du tourisme avec les acteurs du tourisme, de la culture, du sport, les associations de commerçants et le secteur Horeca.

## **Vivre en paix et en sécurité est un droit pour toutes et tous**

Notre Ville dispose du personnel nécessaire pour garantir un climat de paix et de sécurité, tant au niveau de la police que des services de constat des incivilités, des stewards et du service de prévention de proximité.

Elle a effectué une nouvelle enquête locale de sécurité début 2018 pour laquelle elle a obtenu 2000 réponses. Elle a permis de mieux cerner les problèmes dans les quartiers, de revoir l'attitude à adopter par les policiers et d'améliorer les actions en matière de sécurité des personnes et des biens ainsi que les actions en matière de circulation routière.

A l'initiative du PS, la Ville a soutenu les associations actives sur la violence faite aux femmes.

Les enjeux d'aujourd'hui portent sur l'organisation du dispositif d'ensemble permettant d'améliorer le climat que nous souhaitons pour notre Ville. Notre groupe propose de réfléchir à des solutions transversales pour répondre aux différents enjeux qui se présentent aux citoyens; comme les questions de tapage nocturne, le sentiment d'insécurité, etc. Ces propositions s'inscrivent dans le processus démocratique de consultation des différents acteurs de la Ville auquel s'est inscrite la police ces dernières années.

Nos propositions :

- accroître la sérénité et la convivialité au niveau de la vie quotidienne dans les quartiers par un renforcement de l'action sur le terrain de la police de proximité et la reconnaissance, en remplacement des statuts existants (stewards...), du statut de gardien de la paix qui a aussi une fonction de constatation et de signalement ;
- donner au service de prévention de proximité une mission de médiation de quartier qui dépasse la seule organisation d'activités mais requiert un travail de mise en relation des « citoyens en conflit » et d'accompagnement éducatif si nécessaire.

En terme de prévention, nous souhaitons accroître le sentiment de sécurité des citoyens. Nos suggestions :

- renforcer l'éclairage public sur les tronçons auxquels les citoyens ressentent de l'insécurité et craignent les agressions ;
- étudier l'installation d'un « cannabis social club » avec la participation des différents acteurs de la Ville (UCL, CPAS, écoles secondaires,...) afin de prévenir la judiciarisation du parcours de certains jeunes, et transversalement, répondre aux enjeux de santé publique qui se posent quant à la consommation de drogues douces ;
- maintenir le travail de médiation afin de prévenir le bruit et aller au-delà des constats d'infraction et d'incivilité ;
- intégrer le dialogue avec les associations étudiantes et leurs établissements dans un plan de prévention du tapage nocturne. Ce dialogue pourrait mener à l'élargissement de salles de fêtes et leurs horaires afin de prévenir les « after » (la soirée après la soirée) dans les kots et la pratique du « *binge drinking* » (consommation excessive d'alcool).

En ce qui concerne certaines matières de police, le groupe attire l'attention sur plusieurs questions où la Ville doit prendre ou maintenir des initiatives :

- les incivilités sur la voie publique ont tendance à se multiplier ces dernières années dans notre pays (déposer des déchets, en lancer de son véhicule, ne pas tenir le bord droit de la chaussée,...). Un suivi infractionnel et un travail de sensibilisation éducative sont nécessaires pour restaurer une convivialité respectueuse et solidaire entre toutes les usagères et tous les usagers ;
- la réflexion autour du maintien de la dimension pédagogique des sanctions ;
- les violences conjugales et intrafamiliales sont en croissance dans notre société et la crise actuelle n'indique pas de tendance inverse. Nous devons continuer à développer un réseau d'accompagnement pour la prise en charge de ce type particulier de violence ;
- comme pour la question des violences intrafamiliales, les agressions sexuelles restent un sujet auquel nous devons porter toute notre attention. Nous proposons la mise en place d'un réseau de soutien permettant d'accompagner les victimes et renforcer les compétences d'écoute active de la police ;
- créer un poste de médiateur entre la police et la population en respectant les règles de déontologie les plus strictes.

## Un véritable pôle culturel

La culture est un important vecteur d'identité auquel notre groupe est très attaché, mais c'est surtout un moteur de développement de toute société. Très souvent, malheureusement, elle est le parent pauvre de la politique publique aux moyens restreints. Notre groupe continuera à défendre :

- le bon entretien des infrastructures culturelles et un bon suivi des chantiers, comme celui de l'aménagement des écuries et de la cour intérieure de la Ferme du Biéreau ;
- le maintien des lieux de diffusion de la culture proche du citoyen et la mise en valeur de nos créations ;
- le soutien actif au Centre Culturel et à ses initiatives avec accentuation du volet participatif ;
- les attentes évolutives des habitants ;
- les spécificités territoriales et sociologiques propres à notre Ville ;
- la diversité des expressions culturelles (philharmonique, théâtre amateur, etc.) ainsi que le travail des artistes locaux ;
- la mise à disposition des moyens (matériel, locaux) aux mouvements d'Education permanente afin de leur permettre de développer :
  - la responsabilité citoyenne ;
  - le mieux-vivre ensemble ;
  - une occupation saine des locaux ;
- la préservation du patrimoine culturel de la Ville (voir fascicule édité récemment sur le patrimoine d'Ottignies-LLN par la Région Wallonne) ;
- les grandes initiatives : Pôle d'or, Diagonale, Renaissance de la Nouvelle... ;
- les activités de quartier (fêtes des voisins, brocantes, ...) ainsi que les échanges entre quartiers (Ottignies et Louvain-la-Neuve) ;
- l'accessibilité à la culture pour tous ;
- la redynamisation de notre télé locale TVCom.

D'autres actions à mener :

- créer un service d'insertion sociale et culturelle au sein du CPAS visant à rompre la solitude et permettre aux bénéficiaires de retrouver un accès à la culture, lien social par excellence ;
- offrir une « carte fidélité » qui favorise la participation aux activités des diverses institutions culturelles situées sur le territoire de la Ville ;
- placer des panneaux lumineux d'informations culturelles au Cœur de Ville et à la Grand Place de Louvain-la-Neuve ;
- valoriser mieux les différentes œuvres d'art installées dans la Ville ;
- inviter au Centre Culturel une troupe de théâtre jouant en wallon à l'occasion des « fêtes de Wallonie » ;
- organiser un « week-end des jumelages » avec les autorités et les artistes des pays mis à l'honneur ;
- organiser une journée de mélange de cultures afin de découvrir d'autres traditions pour avoir un vivre ensemble agréable et idéal.

## **Une Ville toujours plus sportive !**

La pratique régulière d'une activité sportive favorise le bien-être physique et mental. Elle contribue à l'épanouissement personnel, à l'intégration et à l'acceptation des différences. Un club sportif est une véritable école de vie. Au sein d'une équipe, on apprend à vivre ensemble, à s'accepter quel que soit l'origine sociale ou la couleur de peau. Ottignies-Louvain-la-Neuve est une ville sportive par excellence ! Une multitude de clubs fréquentent les nombreuses infrastructures dont elle est dotée, à savoir : le Complexe sportif de Blocry, le Complexe sportif Baudouin Ier, le Centre Sportif « La Plaine des Coquerées », le Centre Sportif Jean Demeester. Un Centre sportif local intégré a vu le jour en 2014 pour assurer la gestion quotidienne de l'ensemble des infrastructures sportives communales.

Nous avons également mené des combats avec nos partenaires pour accueillir sur notre territoire le Centre pour élites sportives de la Fédération Wallonie Bruxelles. Nous disposerons bientôt d'une piste d'athlétisme indoor au Complexe sportif de Blocry et cerise sur le gâteau, bientôt d'une nouvelle piscine aux normes olympiques. Le Complexe à l'avenue Baudouin Ier qui accueille les clubs de rugby et de hockey a ouvert ses portes en 2014. Il est doté de plusieurs terrains en gazon et en synthétique) ainsi que de pavillons fonctionnels. A cet endroit, on a construit, en 2016, un hall et des pistes pour le club de pétanque. L'extension de la Plaine des Coquerées comprenant une deuxième salle de sports et des vestiaires supplémentaires a été inaugurée en 2017. Les infrastructures des clubs de football ont été rénovées.

Notre groupe continuera à :

- veiller à la qualité des infrastructures et à encourager les jeunes et moins jeunes à pratiquer une discipline sportive régulière ;
- inciter les enseignants à donner le goût du sport aux élèves par le biais de journées écoles sportives ;
- développer des partenariats entre les établissements scolaires et les clubs sportifs pour faciliter la pratique d'un sport en dehors des heures scolaires ;
- maintenir et renforcer les subventions aux clubs de la Ville ;
- éviter l'augmentation des prix de location de salles dans les complexes sportifs ;
- créer des infrastructures sportives légères dans les quartiers (plaines de jeux, terrains de pétanque, ...) ;
- garantir l'accès des infrastructures et aux activités sportives dans nos centres pour les personnes à mobilité réduite ;
- favoriser l'activité physique des seniors avec des accès aisés aux infrastructures ;
- organiser des stages sportifs encadrés à coûts réduits pendant les vacances scolaires.

Nous proposerons :

- un soutien aux sportifs de haut niveau citoyens de notre Ville ;
- l'organisation d'activités intergénérationnelles ;
- la mise en place de forfaits ou abonnements sportifs à prix réduits pour les familles en difficultés sociales ou économiques.

## Une Ville ouverte sur le Monde

Depuis plus de 50 ans, notre Ville est ouverte sur le Monde. Un premier jumelage avec Jassans-Riottier (près de Lyon en France) a découlé de liens qui se sont noués lors de la deuxième guerre mondiale. Ensuite, d'autres jumelages de notre Ville ont vu le jour avec Veszprém en Hongrie, Tiassalé en Côte d'Ivoire et tout récemment avec Leuven. Nous avons également un pacte d'amitié avec Draganesti en Roumanie et Masaya au Nicaragua.

Du fait que nous avons sur notre territoire une université ainsi que diverses écoles supérieures et que nous sommes une ville accueillante où il fait bon vivre, nous comptons parmi nos citoyens environ 140 nationalités différentes. Cette grande diversité culturelle est une véritable richesse pour notre Ville.

Face à cette grande diversité, nous devons néanmoins garantir un accueil administratif de qualité en veillant au respect des procédures et des droits des personnes d'origine étrangère.

Avec nos partenaires, nous avons toujours soutenu l'intégration des migrants. Bon nombre de réfugiés ont été accueillis par le CPAS dans le cadre d'ILA (Initiatives Locales d'Accueil). Nous avons veillé au respect des droits pour les personnes sans-papiers, en particulier en termes d'accès à l'aide médicale urgente, à la scolarité, à la formation, ...

Pour les années à venir, nous proposons de :

- veiller à ce que nos représentants au Conseil Communal soient représentatifs de cette diversité culturelle, comme l'est déjà la composition de notre liste électorale ;
- favoriser l'interculturalité ;
- augmenter la contribution financière de la Ville pour la coopération Nord-Sud (0,1 % du budget ordinaire) et confier la mission de la répartition de cette part communale au Conseil Consultatif Nord-Sud ;
- continuer et renforcer le soutien communal à la récolte de fonds solidaires (Opération 11.11.11, les Iles de Paix, ...) ;
- introduire des critères de respect des normes sociales et environnementales, du droit international et des droits humains fondamentaux dans les marchés publics avec des contrôles réguliers et sanctions si nécessaire;
- promouvoir le commerce équitable par la promotion de celui-ci auprès des entreprises, écoles et des citoyens.



## **Vivre ensemble et Laïcité**

Le manifeste du PS se conclut par la phrase : « S'appuyant sur ses engagements de toujours, le Parti Socialiste est aujourd'hui la force de progrès qui assure dans ce monde ouvert et en proie à de profonds changements, l'égalité, la solidarité, la justice, la protection de l'émancipation de chacune et chacun, dans le respect et la tolérance que seule la laïcité peut garantir ».

Au niveau communal, dans une ville qui accueille une grande université confessionnelle, notre groupe PS s'engage à :

- veiller à assurer la neutralité, l'équité et l'impartialité totale des agents des services publics communaux afin de garantir l'égalité des usagers, la transparence et l'objectivité de l'information délivrée ;
- assurer à la Maison de la Laïcité les mêmes attentions et les mêmes moyens que ceux accordés par les lois communales aux lieux de culte.